

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je ne puis rien confirmer tant que la question ne sera pas renvoyée à un comité où nous pourrions passer en revue toute la chronologie des événements.

[Français]

M. Garneau: Monsieur le Président, est-ce que madame la ministre pourrait nous confirmer que ces données lui étaient disponibles au moment où elle a proposé à la Chambre un *bail out* de 255 millions de dollars? Est-ce que la ministre était au courant de cet ultimatum au moment où elle a proposé le *bail out* au Parlement de ce pays?

[Traduction]

Mme McDougall: Monsieur le Président, je le répète, j'ai signalé à plusieurs reprises que je suis disposée à divulguer ce document avec la permission des autorités américaines. Il sera alors soumis à un comité pour qu'il en discute dans ce contexte. Nous avons fortement insisté pour l'obtenir.

LA SÉCURITÉ DES DÉPÔTS—LES DISCUSSIONS AVEC DES CADRES SUPÉRIEURS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, plus nous obtenons de renseignements, plus il devient évident que nous faisons face à une escroquerie de un milliard de dollars. Ma question s'adresse au ministre des Finances.

Ce matin, nous avons appris que des hauts fonctionnaires de son ministère, de concert avec des cadres supérieurs de la Banque du Canada ont discuté durant tout l'été avec des représentants de l'un des principaux déposants de la Banque Commerciale du Canada, de la sécurité de son dépôt. Ces mêmes hauts fonctionnaires ont donné au déposant en question l'assurance que son dépôt était en sécurité. Le ministre savait-il que ses collaborateurs donnaient ces garanties au nom des contribuables canadiens?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je suis désolée, mais je ne peux confirmer les faits que vient de rapporter le député. Des entretiens ont eu lieu à la suite d'un rapport dont nous avons été saisis en août. C'est à l'issue de ces discussions qu'on a décidé de liquider la banque.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE CRÉDIT COOPÉRATIF

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ce matin, au comité des finances, du commerce et des questions économiques, les représentants de la Société canadienne de crédit coopératif ont signalé qu'au cours des mois de mai et juillet leurs cadres supérieurs ont été en rapport avec des collaborateurs du ministre et des hauts fonctionnaires de la Banque centrale. A l'époque, on les a encouragés à garder leurs dépôts dans la banque en leur donnant l'assurance qu'ils étaient en sécurité. Je voudrais donc demander au ministre des Finances et non à la ministre d'État aux Finances s'il savait

que ses collaborateurs donnaient ces garanties et s'il était d'accord?

● (1420)

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je ne suis absolument pas au courant de discussions entre la Société canadienne de crédit coopératif et la Banque du Canada. Il y a eu certains entretiens au sujet du Livre vert avec la Société canadienne de crédit coopératif et ce sont là les seuls entretiens que j'ai eus avec les représentants de cette Société et je suis persuadée qu'ils le confirmeront.

M. Riis: Monsieur le Président, le ministre marmonne. Je me dois de demander qui dirige ici. Ses ministres ont garanti aux principaux déposants que leur dépôt serait en sécurité durant tout l'été.

LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Ma question s'adresse au premier ministre. La ministre d'État aux Finances et le ministre des Finances se sont engagés à offrir un plan de renflouement de un milliard de dollars avec l'argent du contribuable. Un ministre doit commettre une bétise qui se chiffre à combien: un milliard, 5 milliards ou 10 milliards de dollars, avant que le premier ministre ne demande sa démission?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, l'intervention de mon honorable collègue me surprend, car en général il a la réputation d'être juste. Il n'a absolument pas été prouvé que l'un ou l'autre des ministres ait commis de façon délibérée ou non une erreur. Ce que nous avons offert—et je pense que tout député raisonnable l'accepterait—c'est que la question soit renvoyée au comité, afin qu'on puisse l'évaluer de façon objective, apporter des preuves et porter des jugements de valeur fondés et mettre ainsi un terme aux insinuations et aux attaques méprisables. Mon honorable collègue n'a certainement pas de quoi être fier...

M. Blaikie: Les attaques méprisables, ça vous connaît.

M. Mulroney: ... et je suis persuadé qu'il en est conscient.

LES ENTRETIENS ENTRE LES MINISTRES

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Monsieur le Président, je voudrais poser une question à la ministre d'État aux Finances. Peut-elle confirmer à la Chambre que lorsque l'inspecteur général lui a parlé de la situation critique de la Banque Commerciale du Canada, elle était peu disposée à accepter de renflouer la banque et elle a demandé au ministre des Finances de prendre une décision?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, il serait très anormal de ne pas discuter d'une telle affaire avec le ministre des Finances. A ce moment-là, nous avons discuté des conséquences d'une débâcle de la banque pour le secteur et de son incidence internationale et intérieure.

Mme Copps: Vous l'avez laissée faire faillite maintenant.